

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1552

Artikel: Des ONG à l'OMC : pour quoi faire?
Autor: Gagnebin, Lala
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021288>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des ONG à l'OMC : pour quoi faire?

Quelles ONG? Que représentent les ONG? Qui défendent-elles? Quels sont leurs objectifs? Comment fonctionnent les négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC)? Pourquoi les ONG aimeraient-elles tout à coup participer aux négociations à Genève plutôt que participer au dialogue politique national?

Les négociations commerciales multilatérales se déroulent entre gouvernements. C'est historique et logique, dans le sens où elles portent d'abord sur les droits de douane, une prérogative éminente de tout gouvernement, puisqu'il s'agit de la perception d'impôts nécessaires au financement de son fonctionnement. Les droits de douane sont parmi les premières taxes perçues par les gouvernements et, pour les pays en développement, ils représentaient, après leur indépendance, une proportion très importante de leur budget. Maintenant, avec d'une part la libéralisation, d'autre part l'introduction d'autres taxes, telles que la TVA ou les impôts directs, cette proportion a nettement baissé. C'est du reste un dilemme pour beaucoup de pays coincés entre la pression vers la libéralisation et les exigences budgétaires.

Pour les pays industrialisés, les droits de douane représentent moins de 5 % de leurs revenus, donc une quantité négligeable, et Monsieur Villiger ne s'est jamais opposé à des concessions tarifaires négociées par son collègue Couchepin ou son prédécesseur Delamuraz.

L'OMC n'est pas démocratique

Les négociations se déroulent entre les grands partenaires commerciaux, c'est-à-dire la plupart du temps entre les Etats-Unis, l'Union européenne et éventuellement des groupements tels que celui des producteurs céréaliers lors de l'Uruguay Round. Les autres attendent dans les couloirs et se perdent en conjecture chaque fois qu'un négociateur sort de la réunion. La Suisse est de ceux-là.

Voilà une première chose qui agace profondément les ONG. En effet, les fuites émanant du Conseil de sécurité à l'ONU, même en ce moment de tension politique extrême, sont plus nombreuses que celles émanant des pré-négociations de l'OMC. Et pourtant, les enjeux économiques d'une guerre au Moyen Orient semblent tout aussi importants.

Une autre chose qui, elle, n'a pas l'air d'agacer les ONG: c'est le «paquet» final qui est à prendre ou à laisser. On peut effectivement se demander pourquoi chaque pays ne pourrait pas signer les accords qui lui conviennent et laisser de côté ceux qui lui coûtent particulièrement cher en termes sociaux et économiques. En principe, les grands accords internationaux ne se signent pas à la carte, mais un gouvernement peut ratifier et émettre des réserves. Par exemple, la Suisse a émis des réserves sur le nouveau code des droits de l'enfant, parce que le travail des enfants dans l'agriculture est autorisé en Suisse, alors que le code interdit tout travail en dessous d'un certain âge.

Ceci dit, l'OMC vaut ce que les gouvernements des pays membres valent, ni plus ni moins. Comme toutes les institutions internationales. Et il en va de même pour les ONG. En ce moment, nos gouvernements européens, et malgré les noms des partis au pouvoir, défendent les intérêts bien défendus, c'est-à-dire ceux des groupes qui ont les moyens financiers

de se faire entendre. Et il en va de même dans les pays en développement. On peut donc se demander si l'agacement des ONG face à l'OMC ne fait pas partie de l'agacement général contre la démocratie, l'impression que les parlements et les gouvernements ne nous représentent plus. Alors ma question est: est-ce que vouloir participer aux négociations de l'OMC, plutôt que se battre sur le terrain national, va faire avancer la démocratie et faire prendre en compte les impacts potentiels, sociaux et économiques, des négociations?

Les ONG délaissent les politiques nationales

Moi, je suis de plus en plus agacée par les ONG qui ne font RIEN sur le plan national – je parle de la Suisse – et qui veulent aller défendre les intérêts des paysans du Kerala ou du Mato Grosso. Je me demande si l'arrogance et le paternalisme déployés ne sont pas une fuite devant nos responsabilités ici et maintenant. J'aimerais voir les ONG crier au scandale face au secret dans lequel l'administration fédérale tient le peuple suisse en ce qui concerne les services que nous serions prêts à ouvrir à la concurrence étrangère. Le 13 février, Susan George faisait une conférence sur le sujet à Neuchâtel. Dans son compte rendu, le Syndicat des services publics, qui l'avait invitée, ne dit pas un mot de la situation en Suisse. A croire que le public n'a aucune préoccupation pour l'avenir dans notre pays.

Pourquoi les ONG européennes se bouchent-elles les yeux sur la politique agricole et son impact sur les migrations? On apprend qu'il y a surproduction en Suisse et qu'il est proposé aux paysans de faire du carburant avec la betterave alors qu'il faut importer des légumes biologiques de l'Europe du Sud-Est. La taxation écologique est urgente et un moratoire sur les négociations agricoles devrait être prononcé, en attendant que les nouvelles taxes aient remis les choses à leur place, c'est-à-dire que les dégâts à l'environnement engendrés par les transports internationaux soient inclus dans le prix des marchandises, ce qui va immanquablement redistribuer les cartes des paysans dans le monde entier.

La discussion sur les subventions agricoles n'a pas lieu. Elle n'a pas lieu en partie, parce que les ONG ne veulent pas voir qu'il y a une concurrence effective entre les paysans du Nord et ceux du Sud. Une taxation écologique permettrait en tout cas de diminuer les distorsions économiques actuelles et de commencer des négociations sur une base plus saine.

On a déjà parlé dans ces colonnes (*DP*n° 1543) des effets pervers des politiques commerciales sur la migration. Il faut que les pays en développement, c'est-à-dire leurs gouvernements, se défendent et exigent de pouvoir également se faire une place au soleil sur le marché mondial. Les pays les plus pauvres ont maintenant déposé un paquet de 80 demandes non négociables auprès de l'OMC. Enfin ils unissent leurs forces. Sinon la seule chose qu'il leur reste à faire est de sortir de l'Organisation mondiale du commerce.

En conclusion, pour moi, si les ONG ne se jettent pas dans le débat au niveau national, elles ne seront pas plus crédibles que les gouvernements.

Lala Gagnebin